

Projet de parc éolien Nicolas-Riou dans
les MRC des Basques et de Rimouski-
Neigette 6211-24-085

Le 14 octobre 2015

Maxandre Guay-Lachance
Coordonnateur du secrétariat de la commission
Bureau d'audience publique sur l'environnement (BAPE)
575, rue St-Aimable, bureau 2.10
Québec, G5R 6A6

Objet : Mémoire pour le parc éolien Nicholas-Riou

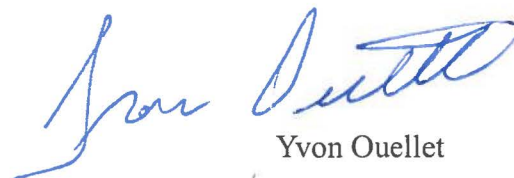
À qui de droit,

Je suis propriétaire de lots à bois dans la MRC des Basques. Je m'intéresse à ce projet parce que je crois qu'il peut apporter beaucoup aux municipalités. Durant la construction de ce projet, il y aura beaucoup d'emplois créés, et des retombées économiques importantes en découleront. Nous savons que nous en avons grandement besoin. Je crois que ce projet pourrait attirer des gens intéressés à voir cette réalisation, mais sans nuire à toute l'activité touristique présente dans notre secteur.

Ce projet a été bien préparé, structuré et expliqué à la population intéressée. Il permettra de mettre à profit une force naturelle propre et renouvelable, tel le vent, afin de satisfaire un besoin énergétique en limitant les impacts négatifs sur l'environnement. De plus, étant un utilisateur du territoire disponible pour la circulation en motoneige et en VTT, il y avait un questionnement de ma part à savoir si les infrastructures naturelles seraient elles aussi respectées, ce qui semble le cas.

Selon moi, je crois que le projet devrait être autorisé. Nous avons réellement besoin d'une alternative à notre hydroélectricité pour le futur et je crois que ce projet aiderait à la survie de certaines municipalités de notre région.

Mes plus sincères salutations.



Yvon Ouellet

Saint-Simon de Rimouski